

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 10 décembre 1907.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

AVIS DE QUESTIONS, D'INTERPELLATIONS ET DE MOTIONS.

Pour mardi, 10 décembre 1907.

No 1.

Par l'honorable M. Davis:

2 décembre—Que, de l'avis du Sénat, les pouvoirs de la Commission des chemins de fer du Canada devraient être augmentés, de manière à ce que les systèmes de télégraphes du Canada soient placés sous son contrôle, et une enquête détaillée faite par la commission à l'égard de l'exploitation des dits systèmes, afin d'assurer au public un service efficace et une uniformité de taux.

No 2.

Par l'honorable M. Landry:

5 décembre—1. Le gouvernement sait-il que le bassin de radoub, à Saint-Joseph de Lévis, est de dimensions trop étroites pour en permettre l'entrée, en cas de besoin, aux navires comme l'*Empress*, de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, ou les navires à turbines de la Compagnie Allan?

2. Est-ce l'intention du gouvernement d'obvier aux inconvénients, pour les nécessités de la navigation, qui peuvent résulter de l'existence d'un bassin de radoub trop étroit et inutile, en agrandissant le bassin actuel ou en construisant un nouveau de dimensions telles que les plus gros navires puissent y entrer?

3. Si l'on construit un nouveau bassin de radoub, sera-t-il construit à Québec ou à Lévis, dans un endroit accessible aux plus gros navires, même à ceux auxquels leur tirant d'eau ne permet pas de remonter le fleuve en amont de Québec?

4. Quand le gouvernement se propose-t-il de commencer ces travaux?